



La Tribune d'Enchenberg

Le journal de la commune d'Enchenberg

Juillet 2012 !!



LE GROUPE BLACK FIRE avec Anatole, Pierre, Jules et Nathan à la Fête de la musique du 21 juin 2012



Véronique, Jean et Micheline au carnaval du 26 février 2012



Auberge sainte - Vèrène

Plat du jour du lundi au samedi à midi
Carte et menus dimanche midi
Carte, pizzas et tartes flambées vendredi soir,
samedi soir et dimanche soir

Fermé le mardi à partir de 15 H
et le mercredi toute la journée

1, rue centrale 03.87.96.43.68
57415 ENCHENBERG aubergesainteverene@orange.fr

Sanitaire-Chauffage-Climatisation, Solaire



Daniel Schoendorf et Fils

11, rue de Lambach
57415 ENCHENBERG,
☎ 03.87.96.41.72

BROYAGE DE BOIS = PLAQUETTES FORESTIÈRES POUR CHAUFFAGE OU PAILLAGE

*Nous faisons
place nette!*

A VOTRE SERVICE
également pour :
• TRAVAUX
de TERRASSEMENT
• FAUCHAGE
• DÉBROUSSAILLAGE



STB

3, annexe Guisberg
57415 ENCHENBERG
Tél. 03 87 96 44 12

Le sommaire de la *La Tribune d'Enchenberg*

- Le mot du Maire.*
- Infos pratiques.*
- Appel à candidature.*
- Infos locales*
- Informations générales.*
- La page des Mariages.*
- "Hawwespatze" à l'honneur.*
- La page des Assos*
- Les travaux*
- Echos du Conseil Municipal.*
- Lotissement "Les Marquerites"*
- La Cantine et le Périscolaire*
- La page des Joyeux Séniors*
- La page du FAM*
- Jumelage Enchenberg-Hangard*
- Fête du 14 juillet*

Boucherie - Charcuterie

Au coeur des saveurs

3, rue Centrale
57415 ENCHENBERG
Tél : 03 87 06 84 72
www.aucoeurdessaveurs.fr



Horaires :

Du Mardi au Vendredi 8h-12h30 & 15h30-18h30
Samedi 7h-16h non stop **Fermé le lundi**

EPICERIE – TABAC - PRESSE RELAIS POSTE COMMERCANT



BURGUN Michèle
23 Rue Centrale
57415 ENCHENBERG
Tél : 03.87.96.38.71

Clean'Adom Le Pressing mobile Chez Vous Nettoyage, rénovation, désinfection par vapeur

Vogelgesang Bertrand
Auto Entrepreneur

52d rue de Rohrbach
57415 ENCHENBERG
France

Tél : 06 15 63 90 47
cleanadom@bbox.fr



LA TRIBUNE D'ENCHENBERG – Juillet 2012 – n° 2

Revue officielle d'information municipale diffusée gratuitement

MAIRIE D'ENCHENBERG 57415 – Tél 03 87 96 38 78 – www.enchenberg.fr
Courriel : mairie.enchenberg@wanadoo.fr

Responsable de la publication : M HEN Laurent
Responsable de la commission : M Laurent BICHLER
Conception et réalisation : Mme MEHLINGER Monique
Photos : M BICHLER Laurent

Membres de la commission : SCHIRMANN Antoine, MEYER Chantal, VOGEL Nadine, KUGEL Corine, GRAD Christian, Oswald François, BONNOT Rolande

L'éditorial de la La Tribune d'Enchenberg Juillet 2012

Mairie - 57415 ENCHENBERG

Tél. 03.87.96.38.78

Fax 03.87.96.35.57

<http://www.enchenberg.fr>

Courriel : mairie.enchenberg@orange.fr

Le mot du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,
Chers habitantes et habitants d'Enchenberg,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous alors que l'été semble enfin décidé à se manifester.

La pluie continue presque chaque jour à rythmer les travaux liés à la fenaison que nos agriculteurs locaux essayent tant bien que mal de mener à son terme. Mais les travaux à Enchenberg ne se limitent pas à la périphérie de nos bancs communaux, ils nous entourent et rythment par leurs contraintes nos passages et nos déplacements quotidiens dans notre petite bourgade.

Oui, les mois passés vous ont tous contraint à attendre patiemment que le « feu passe à l'orange clignotant », pour que les accès, aux écoles, aux commerces, aux bâtiments publics et autres trottoirs soient à nouveau possible...

Oui, j'ai pu mesurer chaque jour, toute la patience dont vous avez dû faire preuve, face à la longueur et la durée de nos chantiers.

Aujourd'hui, nous commençons tous à en voir l'issue.

Au niveau du chantier de sécurisation, après la phase d'enfouissement des réseaux, celle de la mise en place des plateaux surélevés est en cours et les travaux entrepris permettent déjà d'avoir une idée de la physionomie définitive de notre centre -village.

J'ai par ailleurs entendu vos remarques, vos interrogations face aux travaux entrepris aux alentours de notre belle église, notamment ceux liés au mur d'enceinte.

Oui, en retirant l'enceinte empierrée, c'est incontestablement une partie de notre patrimoine qui a disparu, mais cette décision difficile prise ne doit pas faire oublier que notre quotidien est également de devoir tenir compte de l'évolution de notre village, de la sécurité des piétons et des voitures à des carrefours où circulent plus de 3000 véhicules chaque jour.

Le commerce local a également payé son tribut face au ralentissement du trafic engendré par la gestion des

chantiers et je pense là tout particulièrement à celui lié à la réfection de la conduite rue de Lemberg. Oui, il y avait peut-être d'autres possibilités que d'opter pour la circulation sur une voie et vous avez été nombreux à me faire part de vos conseils.

Je me permets ici de souligner le courage et l'abnégation de mes adjoint(e)s, des conseiller(e)s municipaux qui ont parfois été contraint de faire face à l'incompréhension ou à un courroux auquel j'ai toujours continué à montrer ma volonté de dialogue...

Aujourd'hui, les décisions prises me confortent dans notre analyse initiale, ne serais-ce que pour les 30 m3 de consommation journalière que nous ont fait gagner la réfection de cette première partie de la conduite d'eau.

Non, la sécurité ne me semble pas négociable et l'accident de la semaine dernière à l'entrée de la rue de Lemberg démontre, s'il le fallait, que ma décision de ne pas ouvrir le trafic sur deux voies aura certainement protégé bon nombre de motards, d'enfants à vélo, d'ouvriers affairés à poser des bordures, des pavés,...

Oui, vous l'aurez compris, mon éditorial aura une tournure très « génie civil » tant les travaux sont devenus le sujet majeur et mon idée d'affecter l'ensemble du PACTE 57 (la dotation financière du Conseil général) à la réfection des voiries ne fera pas s'arranger les choses...

Aujourd'hui, plusieurs rues retiennent toute notre attention et d'ici la fin de l'année nous entamerons, avec l'ensemble de votre conseil municipal, une réflexion qui nous amènera à déterminer l'orientation des travaux à entreprendre en 2013...

Mais rassurons-nous, il n'y a pas non plus que les contraintes...et la saison festive est déjà relancée avec la fête de la musique remarquablement menée par M. Voltz en collaboration avec nos valeureux footballeurs, nos dynamiques commerçants, les enfants musiciens, les artistes de tous âges et toutes ces « petites mains » anonymes qui ont participé à la réussite collective.

A tous un grand merci !

Avec l'arrivée de la période des vacances se profile également le temps du repos mérité par vous toutes et tous qui aurez enfin l'occasion de souffler dans ce monde et cette société où tout semble vouloir aller si vite.

A vous tous chers administrés, à vos familles, vos amis je donne d'ores et déjà rendez-vous pour la fête du 13 Juillet, manifestation populaire que l'inter association s'est proposée d'organiser dans notre belle salle polyvalente attenante à l'annexe de stockage dont les travaux de flocage (la protection contre le feu) viennent de s'achever.

Je crois fort en ces organisations « décentralisées » qui permettent à tous ces valeureux bénévoles de montrer leurs capacités à embellir, jouer,....faire brillamment vivre Enchenberg. Pour ces instants de vie, avec ou sans soleil, pour ces semaines à venir qui seront les vôtres,...profitez-en et bonnes vacances à vous toutes et tous.

Avec mes plus cordiales salutations !!

Votre Maire



INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi	<i>fermée</i>	- 14h à 17h
Mardi	9h à 12h - 14h à 17h	
Mercredi	9h à 12h - <i>fermée</i>	
Fermée en juillet et août le mercredi		
Jeudi	9h à 12h - 14h à 17h	
Vendredi	9h à 12h - 14h à 17h	

PERMANENCES DU MAIRE OU DES ADJOINTS :

Mardi	17h à 18h30
Vendredi	17h à 19h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHARGE DECHETS VERTS DE LA COMMUNE :

*Pour la saison été 2012, la décharge municipale sera ouverte **tous les mercredis et samedis** aux jours et heures suivants :*

MERCREDI du 6 juin au 29 septembre 16h à 20h
SAMEDI du 7 avril au 27 octobre de 14h à 18h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE ROHRBACH LES BITCHE POUR LES PARTICULIERS :

Lundi	<i>fermée</i>	- 13h à 17h
Mardi	10h à 12h - 14h à 17h	
Mercredi	10h à 12h - 14h à 17h	
Jeudi	10h à 12h - 14h à 17h	
Vendredi	10h à 12h - 14h à 17h	
Samedi	9h à 12h - 14h à 17h	

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

Le mercredi

HUILES USAGEES ET BATTERIES :

A déposer le **VENDREDI** de 10h45 à 11h45 à l'atelier municipal situé 2 impasse des écoles (en face du foyer d'accueil médicalisé).

CONTENEURS A VERRE, VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

Au parking de la maison des arboriculteurs située Rue de la Gare (en face de la gare SnCF)

AGENDA

Vendredi 13 juillet 2012

Coupage de courant par ERDF entre 8h30 et 12h dans la *Rue de Rohrbach* en raison d'une modification du réseau basse tension.

Vendredi 13 juillet 2012 au soir

Fête du 14 juillet et feu d'artifice organisé par l'Inter association à la salle polyvalente avec distribution de friandises aux enfants de moins de 14 ans.

Dimanche 26 août 2012

Kermesse paroissiale à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la construction de l'église St Pierre organisée par l'Association St Joseph à la salle polyvalente.

Dimanche 2 septembre 2012

Procession aux flambeaux sur le chemin de croix de la chapelle Ste Véréne.

Dimanche 9 septembre 2012

Marché aux puces près de la salle polyvalente organisé par l'association Mieux vivre au Pays de Bitche.

Dimanche 16 septembre 2012

Exposition à l'Ermitage de la Chapelle Ste Véréne à l'occasion de la Journée européenne du patrimoine.

Dimanche 7 octobre 2012

Exposition de fruits et légumes organisée par le Syndicat des arboriculteurs à la salle polyvalente.

Samedi 20 octobre 2012

Concert de l'ensemble vocal Métamorphoses organisé par l'espace culturel René Cassin de Bitche en l'église St Pierre d'Enchenberg.

Samedi 27 et Dimanche 28 octobre 2012

Exposition d'oiseaux exotiques par l'Association Les Ailes de couleurs à la salle polyvalente.

Mercredi 14 novembre 2012

Ramassage des objets encombrants. Veuillez sortir vos objets la veille.



Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,
Chers habitantes et habitants d'Enchenberg,

Appel à candidature

Dans le cadre du
Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (**CAE**)
S'adressant uniquement aux jeunes de -26ans

la commune d'Enchenberg a décidé de renforcer son équipe municipale en

recrutant 1 personne

motivée, sérieuse et travailleuse pour compléter l'équipe d'animation du service de la cantine et périscolaire.

Nous recherchons une personne volontaire et consciencieuse, apte à travailler en autonomie, pour encadrer des enfants dans le cadre d'un service de garderie périscolaire et assurer le service de la cantine ainsi que le nettoyage des locaux.

Le CAP Petite Enfance ou expérience dans ce domaine est souhaité.

Le contrat **CAE** est prévu pour **20 heures hebdomadaire** et rémunéré au tarif du SMIC horaire.

Les candidatures sont à déposer en mairie au plus tard le

31 juillet 2012.

Avec C.V. et Lettre de motivation

La date de **début de l'emploi** est prévu pour
3 septembre 2012.

Cordiales salutations,

le Maire
HEN Laurent

Dans un souci de transparence, pour nous assurer d'en avoir fait la publicité la plus large possible, nous avons choisi l'affichage ainsi que la distribution de cette annonce par portage à domicile.



INFOS-LOCALES



STATIONNEMENT ECOLE

Il faut rappeler que le stationnement et l'arrêt des véhicules pour déposer les enfants est interdit entre le portillon de l'école maternelle et le portail du primaire.

La marche arrière est strictement interdite à cet endroit.
Vous pouvez stationner sur les places de parking

Il en va de la sécurité de nos enfants !



CENTRES AERES

La liste des centres aérés qui fonctionnent cet été dans notre secteur :

Meisenthal : ARToPie

du 06 au 10 août : pour les 6-14 ans
centre aéré cheval et centre aéré dessin.

Contact :

Philippe Kieffer : 03-87-96-94-15

Lemberg : Foyer des Jeunes

du 20 au 24 août pour les 6-12 ans

Contact :

Emma Drouard : 06-86-12-52-98

Montbronn : Foyer des Jeunes

du 9 au 13 juillet pour les 6-12 ans
du 16 au 20 juillet pour les 6-12 ans
du 23 au 27 juillet pour les 6-12 ans
du 30 juillet au 3 août pour les 4-6 ans

Contact :

Jacqueline Sylvestre : 03-87-96-34-47
ou 06-75-26-94-35

Volmunster : Le Colimaçon

du 9 au 13 juillet pour les 6-12 ans
du 16 au 20 juillet pour les 6-12 ans
du 23 au 27 juillet pour les 6-12 ans

Contact :

Carole Stenger : 03-87-96-77-31 ou 06-79-24-73-21

Soucht : Centre Culturel

du 9 au 14 juillet pour les 6-12 ans
du 16 au 21 juillet pour les 6-12 ans

Contact :

Philippe Kieffer : 03-87-96-94-15



PASSEPORTS, CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Vous envisagez un voyage ? Vous allez passer un examen (brevet, BEP, BAC, diplôme universitaire, permis de conduire...) ? Alors assurez-vous d'être en possession d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Voici, quelques précautions à prendre pour ne pas être pris au dépourvu :

- N'attendez pas pour entreprendre vos démarches afin d'obtenir le document qui vous sera nécessaire en temps utile. Attention, les délais d'obtention se rallongent en période estivale.
- Ne vous engagez pas sur une date de départ sans être sûr d'obtenir votre titre de voyage en temps utile.
Sachez également qu'un voyage par avion nécessite obligatoirement une pièce d'identité. Sans présentation de cette dernière au comptoir d'enregistrement à l'aéroport, vous ne pourrez embarquer et de ce fait vous perdrez le bénéfice du voyage, sans possibilité de remboursement par l'agence.
- Attention, un voyage d'agrément ne sera pas regardé comme justifiant un traitement urgent de votre demande.

ALORS SOYEZ PREVOYANTS !



BRUITS DE VOISINAGE

Nous vous rappelons qu'un arrêté municipal a été pris le 7 août 2008 afin de réglementer les horaires d'utilisation de matériels bruyants

L'arrêté précise que les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8H30 à 12H	14H à 20H30
MARDI	8H30 à 12H	14H à 20H30
MERCREDI	8H30 à 12H	14H à 20H30
JEUDI	8H30 à 12H	14H à 20H30
VENDREDI	8H30 à 12H	14H à 20H30
SAMEDI	9H à 12H	14H à 19H
DIMANCHE	INTERDIT Sauf jours fériés de 10h à 12h	



ENTRETIEN DE VOS PARCELLES

La municipalité tient à rappeler aux propriétaires de terrains non bâtis que l'entretien des parcelles et donc le fauchage sont obligatoires.

FEUX D'ETE

Pour éviter les risques d'incendie mais également les fumées ou émanations qui risquent d'incommoder les voisins, la commune demande aux propriétaires d'en informer au préalable la mairie.



MEDAILLE DE LA FAMILLE

La médaille de la Famille Française a été créée par décret du 26 mai 1920, peu après la fin de la Grande Guerre, pour honorer les mères françaises ayant élevé dignement plusieurs enfants. En 2010, à l'occasion de la fête du 14 juillet, la commune a remis les médailles d'or et argent à 4 mamans méritantes. Cette action s'est poursuivie en 2011, où 18 médailles d'argent et bronze ont également été décernées. Cette initiative, la municipalité compte la reconduire les années à venir, de façon à n'en oublier aucune.

Pour 2011, il était prévu d'honorer 16 mamans à la fête du 14 juillet prochain. Le 16 mai 2012, l'Union départementale des associations familiales (UDAF) chargée de l'instruction des dossiers nous informe qu'elle n'a pu finaliser les dossiers de candidatures que la commune lui a transmis, dans les délais prescrits. **Comme il n'est possible que d'effectuer qu'une promotion dans l'année, toutes les candidatures proposées pour l'année 2011, ont été ajournées et seront à nouveau instruites à l'occasion de la promotion 2013.**



ADJUDICATIONS DE BOIS DE CHAUFFAGE

Les adjudications de bois de la forêt communale du 10 décembre 2011 et celle du 11 février 2012 ont fait l'objet d'importantes réserves quant à la qualité du travail de certains adjudicateurs qui n'ont pas scrupuleusement respectés les consignes prévues dans le règlement.

A l'avenir, la commune sera très vigilante à l'exploitation de la forêt communale et veillera à l'application stricte des consignes. Faut-il rappeler que la forêt communale est une ressource qui appartient à chacun des habitants et qu'il faut la préserver pour que les générations futures puissent en profiter.



PARRAINAGE DU 16^{ème} BATAILLON DES CHASSEURS

La ville de Bitche a l'intention de lancer l'opération " **Parrainons un soldat en Afghanistan**" pour soutenir les militaires du 16^{ème} bataillon de chasseurs et y associer tous les habitants du Bitcherland. En effet, tous les conflits l'ont démontré, le courrier est un élément déterminant pour le moral du soldat, c'est pourquoi, ce parrainage se ferait sous forme épistolaire. Chaque habitant volontaire prendrait en compte, à sa convenance, un ou plusieurs militaires pour lui envoyer de temps en temps un courrier et pourquoi pas un colis. Cela démontrerait à nos soldats que nous pensons à eux dans les moments particulièrement difficiles qu'ils vivent. Le choix de chacun se fera en fonction d'une liste qui vous sera transmise et suivant affinités.

Pour de plus amples informations vous pouvez contacter :

M BRASSEUR Jacques, Conseiller municipal
Correspondant défense de la ville de Bitche
☎ 03.87.96.23.32 ou rejabbrasseur@hotmail.com



DIVAGATION DE CHATS

Il est interdit de laisser divaguer un animal domestique ([article L. 211-19-1 du Code rural](#)). Le chat est considéré comme en état de divagation lorsqu'il est trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qu'il n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci. De même, le chat non identifié trouvé à plus de deux cent mètres des habitations ou dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui est considéré comme en état de divagation ([article L. 211-23 du Code rural](#)).

Lorsqu'un animal est trouvé en divagation sur la voie publique, il doit être conduit à la fourrière animale du lieu où il a été trouvé. La fourrière doit alors prévenir son propriétaire, qui dispose d'un délai de 8 jours ouvrés pour venir le chercher ([article L. 211-24 du Code rural](#)).

L'animal n'est restitué à son propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière.



DISPOSITIF DE COLLECTES DES CARTOUCHES D'ENCRE

Dans le cadre du Programme de Prévention déchets, le syndicat des communes met en place un dispositif de collecte de cartouches d'encre usagées (jet d'encre et laser) à la déchèterie de Rohrbach-lès-

Bitche et Bitche ainsi qu'en notre mairie. Vous trouverez un box collectors dans le hall de la mairie.

**Ne jetez plus vos cartouches d'encre usagées !
Faites un geste simple pour l'environnement.**



JOURNAL NOS RACINES

Le journal des personnes âgées du Pays de Bitche du 1^{er} semestre 2012 est disponible en mairie.



CARCASSES DE VOITURE

La mairie propose l'opération de ramassage de carcasses de voitures et métaux (fûts de fioul). M TONNELIER, ferrailleur de Schmittviller, effectue cette opération de ramassage à titre gratuit.

**Pour vous inscrire, veuillez contacter la mairie
au 03 87 96 38 78.**



INFOS-GENERALES



SOLDES D'ETE

Les dates d'ouverture et fermeture des soldes d'été 2012 par département :
57 MOSELLE et 67 BAS-RHIN :
du mercredi 27 juin au mercredi 31 juillet 2012



CONSIGNES DE TRI

Comme vous le savez, les mois d'été sont rythmés par les fêtes estivales.

Le Sydème souhaite donc vous accompagner dans vos démarches de tri en cette période riche en manifestations.

Nous souhaitons informer les particuliers et associations des consignes de tri appropriées dans le cadre de ce type d'événement.

Nous vous rappelons donc notamment que **les bulletins de vote** doivent, en raison de leur petite taille, **être déposés dans le sac vert ou dans le bac biodéchets.**

Les fêtes d'été donnent lieu à une consommation de déchets inhabituels, et ce en grande quantité.

Nous vous proposons donc de faire un rapide point sur le tri des déchets auxquels vous pourriez être confrontés :

- **Sac vert / bac biodéchets** : préparation et restes de repas, serviettes et **nappes en papier**, assiettes en carton.

- **Sac orange** : cartonnettes, bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, briques alimentaires, canettes de soda, capsules et couvercles métalliques.

- **Sac bleu** : vaisselle jetable en plastique (couverts, gobelets, assiettes, barquettes, touillettes), nappage plastifié, film plastique.

- **Déchèterie** : les cartons, cagettes en bois et en plastique doivent être ramenés en déchèterie.

- **Conteneur à verre** : Les bouteilles en verre, quant à elles, sont à déposer au conteneur à verre.

Par ailleurs, afin d'optimiser l'utilisation des sacs, nous vous invitons :

- à compresser les bouteilles plastiques dans le sac orange,
- à plier les cartonnettes ou les briques alimentaires,
- à écraser les canettes de soda dans le sac orange,
- à empiler les gobelets plastiques dans le sac bleu.

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Vous trouverez sur le site un éventail de supports pédagogiques : des ateliers pour réutiliser les déchets ou encore des questionnaires pour appréhender le tri et le recyclage de manière ludique sur l'adresse suivante :

http://www.sydeme.fr/site/evenements_pedago_supports.php

Les emballages se métamorphosent en de véritables objets utiles ou décoratifs.

- ***Le brique-monnaie*** :

Pratique et écolo, ce porte monnaie séduira les enfants en apportant une touche de modernisme.

- ***La briqu'a pousse*** :

Fabriquer une jardinière à partir d'une brique alimentaire.

- ***La mangeoire écolo*** :

Une bouteille en plastique pour nourrir les petits oiseaux en hiver.

- ***La carte nature*** :

Confectionner soi même ses cartes postales.

- ***Le coque-pousse*** :

Une coquille d'œuf, quelques graines et un zeste de créativité pour faire germer les graines.

- ***Le mémo tricolore*** :

Un joli mémo des consignes de tri multflux.



QUALITE DES EAUX DE BAINADE

Dans le cadre de l'information du public sur la qualité des eaux de baignades réalisée chaque année par l'Agence Régionale de Santé de Lorraine, vous trouverez tous les résultats de la surveillance en temps réel, durant toute la saison balnéaire sur le site Internet du ministère chargé de la santé : <http://baignades.sante.gouv.fr>.

Ces résultats permettent aux vacanciers et aux personnes résidant à proximité de zones de baignade de connaître la qualité sanitaire de ces eaux. Ils permettent également aux autorités sanitaires de surveiller en permanence la qualité des eaux et de prévenir les risques pour la santé humaine.



MARIAGES 2012

MARIAGES



Le 23 mars 2012
Le maire a célébré le mariage
civil de
THELLIER Vincent 
WILLAR Maryline



.... le 28 avril 2012
Le mariage de
RITZENTHALER Gaël
 HOFFMANN
Lydie

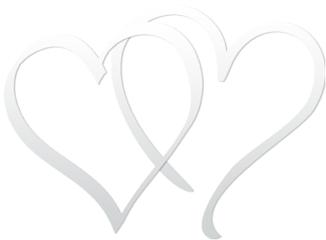




MARIAGES 2012



...le 12 mai 2012
Le mariage de
SCHULTZ Thomas  BECK
Céline



...le 3 juin 2012
Le mariage de
KLESSE Kévin 
ROTH Tania



Toutes nos félicitations aux jeunes mariés



"Hawespatze à l'honneur"!



*À L'occasion du 93^{ème} anniversaire le 13 mars dernier de M WEISSENBACHER Albert,
Doyen du village,*



*À L'occasion du 94^{ème} anniversaire le 26 juin dernier de Mme Rose BEHR ép. FATH
Doyenne du village.*

Toutes nos félicitations et nos meilleurs voeux !



La page des assos ...

LA SPORTIVE FRANCAISE D'Enchenberg



La SFE, c'est en 2011, 72 licenciés dont 52 jeunes et parmi eux 4 filles.

Un nouveau comité de 15 membres a été désigné lors de l'assemblée générale du 25 mai dernier :

Président : Sylvain Fath

Vice-présidents : Laetitia Jedinak et Pascal Glaser

Secrétaire : Michel Voelkel

Secrétaire adjointe : Tania Schmitt

Trésorier de l'équipe senior : Jérôme Baumann

Trésorier de la section Jeunes : Martin Weinland

Asseseurs : Jérôme Bour, Frédéric Fath, Aurélien Maion, Roland Schmitt, Alfred Stenger, Sacha Stenger, Fred Voltz et Véronique Wittmann.

On est champion!



L'équipe U15 a terminé première du championnat de critérium de printemps 2012. La relève est assurée par ces jeunes champions en herbe. **BRAVO !**

La page des assos ...



On a gagné !

La saison 2011/2012 vient de se terminer et la nouvelle équipe Séniors a réussi son pari. Grâce aux efforts de chacun, à leur volonté et à leur dynamisme, l'équipe est montée en 3^{ème} division.



Ils ont dignement fêté cette victoire le 3 juin dernier au stade municipal et l'on crié haut et fort dans tout le village. Souhaitons leurs de poursuivre sur cette voie lors de la prochaine saison.

La page des assos ...

SFE SECTION DES VETERANS



Le 23 mars dernier, la section vétérans de la Sportive Française d'Enchenberg a tenu son assemblée générale au club house. Le comité est le suivant :
M GLASER Pascal, Président, M BOUR Jérôme et M MARGUIER Richard, Vice-Président, M GAMEL Patrick, trésorier, M VOLTZ Frédéric, secrétaire, M BUCHHOLZER Fabien, M WEINLAND Martin, M STRASSEL Benoît, assesseurs.



LA RECRE D'ENCHENBERG

*Folle ambiance et
Public nombreux !*

C'est le 26 février 2012, que petits et grands se sont donnés à cœur joie pour l'après-midi carnavalesque organisé par l'association LA RECRE D'ENCHENBERG.

Un public nombreux et une ambiance garantie ont fait le succès de cette journée.

La page des assos ...

Une nouvelle discipline sportive qui décoiffe...



Tarif de 4 € la séance

SEANCES ZUMBA

La ZUMBA est un programme de danse fitness, qui associe les danses latines (salsa, merengue, reggaeton, cumbia,...) à des musiques endiablées. Vous n'avez pas besoin de savoir danser, il suffit de bouger en suivant l'instructeur.

La Zumba permet de travailler l'aspect cardiovasculaire ainsi que la tonicité musculaire. Plaisir et efficacité accessible à tous !

Les cours ont lieu à la Salle Polyvalente d'Enchenberg (à l'étage) le mercredi soir :

- De 17h45 à 18h45 (cours adulte complet)
- De 18h45 à 19h45 (cours adulte)

Des cours de Zumba pour enfants de 6 à 12 ans (Zumbatomic) débutent le mercredi 13 juin à 16h15.

Possibilité de proposer un cours de Zumba Gold pour les séniors, où d'autres rythmes sont abordés (tango, flamenco, bellydance).

➔ Informations et réservation auprès de Mme Picq Raphaëlle au 07-86-53-82-58 ou par email à picq.raphaëlle@gmail.com.

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE SAINTE VERÈNE

Les membres de l'association de sauvegarde de la Chapelle Sainte Vèrène ont tenu leur 22^{ème} assemblée générale le 16 mars dernier.

Le comité est reconduit à savoir :

Bichler Laurent ,10^{ème} mandat de président

Gléron Jean-Claude, (vice-président)

Heckel Micheline, (secrétaire)

Weinland Denise, (secrétaire adjointe)

Borner Claudia (trésorière)

Bichler Anthony (trésorier adjoint) Weinland Roger et Fath Aloyse (réviseurs de caisse) Schampion Gérard, Schwartz Elvire, Weinland Vèrène, Lutz Bernadette, Schwartz Colette, Meyer Joseph et Huffenus Françoise (assesseurs).

Le Maire Laurent HEN, l'abbé Daniel Sarritzu et le président du conseil de fabrique, Antoine Schirmann sont les membres de droit.



La page des assos ...

CLUB DE TIR D'ENCHENBERG



Bons résultats de printemps pour les jeunes tireurs !

Au critérium de Dieuze, NEU Inès et FRIES Amély ont respectivement décroché la 2^{ème} et 3^{ème} place dans la catégorie benjamin fille le 3 mars dernier.

Dimanche 22 avril, 7 jeunes de l'Ecole de tir se sont déplacés à Volmerange les Mines pour disputer les championnats départementaux.

NEU Inès monte sur la 3^{ème} marche du podium en devenant vice-championne de Moselle. Pour Inès ce n'est pas la 1^{ère} médaille puisqu'en 2010 elle avait déjà obtenu ce titre.

Malheureusement, suite à un incident technique sur sa carabine, FRIES Amély n'a pas eu la possibilité d'établir son score habituel.

Sous la houlette de Denis BOULLIUNG et Eric STREIF responsable du pas de tir, les jeunes comptent bien relever les défis.



Le Président : Christian GRAD



L'ATE s'est déplacé en Allemagne pour une rencontre amicale dans le cadre du jumelage Hangard-Enchenberg. Tout au long de l'après midi dans la discipline carabine 10m et pistolet 10m les tireurs ont lutté face à leurs collègues outre Rhin.

Ce n'est que dans la catégorie pistolet 10 m que les tireurs locaux se sont démarqués.

La soirée s'est terminée dans une bonne ambiance, autour d'un barbecue offert par les Schützen Gut Schuss.

La page des assos ...

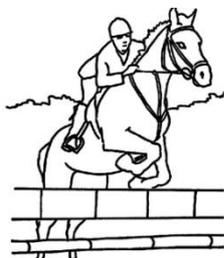
CLUB AÏKIDO



Un stage d'aïkido avait eu lieu pour les membres du club à la salle polyvalente le week-end du 9 au 10 juin 2012.

La rubrique du Centre Equestre Mayer Guillaume

CONTACT : Centre Equestre 55 rue de Rohrbach 57415 ENCHENBERG
M Guillaume MAYER 06.80.92.12.10
Adresse courriel : ecurie.gm@gmail.com



AU PROGRAMME CET ETE

Le centre équestre organise cet été :

- ❖ Différents stages allant du galop 1 au galop 7 pendant les grandes vacances
- ❖ Des randonnées de deux jours.

Le planning est disponible au centre équestre



TRAVAUX

TRAVAUX DE SECURISATION TRAVERSE DU VILLAGE

L'entreprise TRABET de Talange qui est chargée d'effectuer les travaux de voirie a installé en date du 19 avril dernier les 11 nouveaux candélabres. Ces derniers ont été mis en service de suite et donnent un meilleur éclairage dans la rue.



L'aménagement du carrefour de la Rue Centrale avec l'agrandissement de la partie trottoir apportera plus de sécurité aux piétons.



Les anciens candélabres et câbles seront déposés dès que les travaux de voirie seront terminés.



Le rétrécissement de la chaussée à différents endroits obligera les conducteurs s'y engageant à rouler à allure très modérée.



Devant le perron de l'église, la dépose de la grille d'enceinte permet une meilleure visibilité pour les conducteurs s'engageant sur les routes départementales. Plusieurs espaces verts seront aménagés le long de l'église pour délimiter l'espace route et trottoir.



TRAVAUX

CONDUITE EAU RUE DE LEMBERG



Il a fallu ouvrir des tranchées sur une partie de la chaussée pour remplacer l'ancienne conduite en fonte de diamètre 150 par une nouvelle de diamètre 160. Les riverains avaient la possibilité à leurs frais de faire réaliser ou non les travaux de remplacement de leur conduite entre le coffret installé en limite de propriété et le compteur actuel. La circulation alternée avec feu tricolore s'imposait d'office pour sécuriser au maximum le chantier et les usagers.

Les travaux de raccordement de la nouvelle conduite pour la première partie de la Rue de Lemberg sont terminés. La mise en route de la nouvelle conduite s'est fait le mercredi 6 juin.



Depuis cette date, la distribution de l'eau s'est très nettement améliorée puisqu'elle a diminué de près de 30 m³ par jour. L'ancienne conduite présentait de multiples fuites non décelées.

L'entreprise WILLWOHL a démarré les travaux de renforcement de la conduite d'eau sur la deuxième tranche de la Rue de Lemberg. Ces derniers devraient se terminer fin août.



Echo du Conseil Municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

Il décide de ne pas allouer de subvention à l'Association Prévention Routière pour 2012.

Il décide de créer un poste d'agent communal pour la cantine et le périscolaire dans le cadre du dispositif « contrat d'accompagnement dans l'emploi ». Ce contrat sera d'une durée initiale de 6 mois renouvelable dans la limite de 12 mois, après renouvellement de la convention. La durée de travail est fixée à 20H/semaine.
Ce poste a été attribué à Mlle NIRRENGARTEN Pauline de Goetzenbruck.

Il décide de fixer le prix d'une insertion publicitaire dans le journal LA TRIBUNE D'ENCHENBERG à 30€ par annonce pour une année civile, quelque soit le moment de la demande d'insertion de cette dernière.

Suite à un litige entre un propriétaire forestier et l'adjudicateur de la chasse communale, il décide de payer les frais d'estimation de 23,38 € à l'estimateur du gibier rouge M SCHMITT Marc.

Il décide de verser une subvention d'un montant de 752,45 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Enchenberg-Montbronn pour le paiement de la cotisation 2012 à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Moselle.

Dans le cadre du marché de renforcement de la conduite eau de la Rue de Lemberg, le Conseil Municipal accepte une modification de l'avant projet de 176 448,20 € HT ainsi que l'avenant du contrat de maîtrise d'œuvre pour 7 940,17 € HT.

Dans le cas où un consommateur d'eau n'a pas acquitté sa facture dans un délai de 14 jours après sa date d'émission ou à la date limite de paiement, lorsque cette date est postérieure, le fournisseur l'en informe par un premier courrier en accordant un délai supplémentaire de 15 jours. A défaut d'accord entre le consommateur et le fournisseur dans ce délai, le conseil municipal autorise le maire à couper la fourniture d'eau conformément au décret susvisé n° 2008-780 du 13/8/2008.

Il décide de ne pas participer financièrement aux différents voyages pédagogiques effectués par les classes de collège ou de lycée même si des élèves de la Commune sont concernés.

Il décide de créer un budget annexe pour le lotissement dénommé « les Marguerites » qui sera composé de 30 lots à usage d'habitation de 290,01 ares. Pour la viabilisation, il a été décidé de procéder par tranche à savoir 19 lots de 185,53 ares pour la 1^{ère} tranche et 11 lots de 104,48 ares pour la 2^{ème} tranche. Pour cela, une ligne de trésorerie sera ouverte auprès du Crédit Mutuel d'un montant de 400 000 € au taux fixe de 3,20 %.

Il adopte le règlement du lotissement « les Marguerites » qui complète les règles du plan local d'urbanisme.

Pour l'acquisition de matériels pour le service technique, il autorise le maire à solliciter une subvention exceptionnelle auprès du député Céleste LETT et propose un devis de HT 6 660,00 € de l'entreprise Jean KLEIN d'Adamswiller et de 3 712,19 € des Ets BOUVY de Gros-Réderching.

Pour le remplacement de la chaudière au gaz de la mairie, il autorise le maire à solliciter une subvention exceptionnelle auprès d'un des sénateurs Mme Gisèle PRINTZ ou M Jean-Marc TODESCHINI.



Echo du Conseil Municipal

Il décide de maintenir les taux d'imposition des contributions directes suivantes :

Taxe d'habitation : 11,67 %

Taxe foncière sur propriétés bâties : 9,52 %

Taxe foncière sur propriétés bâties : 86,15 %

Il accepte un chèque pour la somme de 77 € du ferrailleur SCHMIDT Frères de Diemeringen concernant la récupération de ferrailles.

Il décide d'allouer une subvention de 85 € à l'Amicale des Agents Territoriaux du Pays de Bitche pour l'année 2012.

Il autorise la mise à disposition des données du système d'information géographique d'Enchenberg au Parc Naturel des Vosges du Nord par le SCOT de Sarreguemines-Bitche-Sarralbe.

Dans le cadre du Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale Monsieur le Préfet appelle les communes adhérentes au Syndicat mixte à se prononcer sur sa dissolution. Après délibération, le Conseil Municipal approuve, sous condition, la dissolution du Syndicat Mixte des Communes du Pays de Bitche au 1^{er} janvier 2014.

Il décide de cotiser au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement pour 180€ pour l'année 2012.

Il accepte la participation de l'Association Saint Joseph d'un montant de 12 000,-€ pour les travaux à l'église.

Suite à des demandes de location de terres agricoles appartenant à la commune Il décide de mettre en location selon le régime des baux ruraux, pour une durée de 9 ans :

- pour un loyer annuel de 74,04 €, les terrains communaux d'une contenance totale de 73,13 ares situés aux lieudits ANDERSEITS KREMEL et FRAUENHOLZ

- pour un loyer annuel de 13,35 €, le terrain communal d'une contenance de 13,19 ares situé au lieudit WELSCHRAT UNTEN AM WEG.

Suite à l'échéance du contrat d'animateur du service de la cantine et du périscolaire, il demande un nouveau contrat CAE pour la prochaine rentrée scolaire du mois de septembre 2012. Ce contrat s'adressera uniquement à des jeunes de moins de 26 ans, à raison de 20h/semaine à compter du 3 septembre 2012.

Pour la création du nouveau verger école, le Conseil Municipal décide l'acquisition d'une parcelle d'une contenance de 1,50 are située au lieudit RUMMELSGARTEN au prix de 40 € de l'are.

Il accepte de prendre en charge les frais de transport de 700 € pour la sortie de l'école élémentaire au Zoo de Neunkirchen en Allemagne du 22 juin 2012.

Dans le cadre de la sortie pédagogique prévue par l'école élémentaire en mai 2013, le Conseil Municipal accepte de prendre en charge les frais de transport dans la limite de 3000 €.



Lotissement "Les Marguerites"

L'esquisse définitive du lotissement les marguerites a été adoptée par le Conseil Municipal en date du 13/4/2012. Les travaux seront prévus sur 2 tranches.

La tranche 1 (délimitée par le trait en pointillé noir) comporte 19 lots dont 2 lots (n°1 et n°2) réservés aux logements collectifs.

Les parcelles de cette tranche seront proposées à la vente dès que les travaux de viabilisation seront terminés. En attendant, une promesse de vente pourra être établie en mairie dès que le permis d'aménager sera accordé par la Direction départementale de l'équipement.

La tranche 2 (située à l'arrière du trait en pointillé) comporte 11 lots. Les travaux de viabilisation seront programmés après l'achèvement de la tranche 1.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie ou aux élus lors des permanences hebdomadaires du mardi et vendredi soir.



La cantine et le p eriscolaire

ATELIER CREATIF AU PERISCOLAIRE



Apr es la classe, les enfants inscrits au p eriscolaire de 16h   18h sont ravis de participer   des ateliers cr atifs anim es par Ana is et Pauline. De nombreux sujets sont abord es tout au long de l'ann ee. Avec un peu d'imagination et quelques objets on peut faire de tr es belles r ealisations.





Les Joyeux Séniors

Anniversaires du

2eme trimestre 2012



94 ans de la doyenne FATH Rose

JOYEUX
ANNIVERSAIRE



74 ans de Gérard HUBER
Et
81 ans d'Anne DREXLER



88 ans de Léonie
COLLING



87 ans de
Marie DEHLINGER



80 ans de Joseph
MEYER



74 ans de Monique
BAGAT



83 ans de Cécile BACH



85 ans d'Aloyse MEYER



83 ans de Marie
SCHWARTZ

Les membres se sont retrouvés le 22 juin dernier autour d'un bon repas à l'Auberge Ste Véréne.



FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE

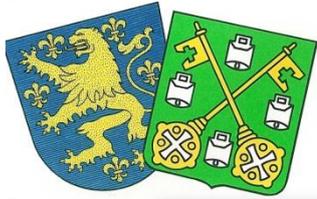
« Fleur de vie »

Le FAM « Fleur de Vie » a ouvert ses portes le temps d'une journée afin que familles, résidents et professionnels puissent se retrouver et partager un moment d'échange et de convivialité. Tous ont pu déguster un barbecue dans les jardins du foyer. Cela a été l'occasion pour les résidents de montrer leurs talents de cuisiniers. La veille, ils avaient en effet confectionné amuse-bouches et salades, avec l'aide des éducatrices et d'une bénévole. Cela a été un travail de grande ampleur car il y avait environ 70 bouches à nourrir ! Les résidents, motivés par ce challenge et fiers de cuisiner pour leurs proches, ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Au cours de cette journée, les familles ont également pu revisiter les lieux de vie des pensionnaires.

Une fois le festin terminé, le chanteur Patrick Zeller, accompagné de son frère musicien, sont venus égayer le reste de l'après-midi. Ils ont interprété quelques chansons issues de la variété française, ce qui a fait le bonheur des petits et des grands.





JUMELAGE ENCHENBERG-HANGARD



Le vendredi 22 juin 2012, par invitation de M Rolf ALTPETER (Ortsvorsteher pour les Communes de Wiebelskirchen-Hangard-Münchwies) le Conseil Municipal d'Enchenberg s'est rendu à Hangard pour assister à leur conseil. Après la réunion, qui s'est déroulée dans le foyer sportif du club de foot de Hangard, un cadeau de bienvenue : un pic de mineur fut remis à M Laurent HEN, le maire de notre commune.

Les membres du Conseil municipal d'Enchenberg ont eu l'occasion de participer au rituel de fermeture du dernier puits à charbon d'Ensdorf en chantant la chanson « Glück auf, Glück auf ». Une soirée grillades très conviviale clôtura la réunion.



Remise du pic de mineur de M Rolf ALTPETER, Ortsvorsteher, à M Laurent HEN, Maire de la Commune d'Enchenberg.





FETE

DU 13 JUILLET 2012



18H30

Ouverture des
Festivités à la salle
polyvalente



19H00

Dépôt de gerbes
devant le monument
Aux morts



Dès 20h
Soirée dansante
animée par l'orchestre
les FOLKIES



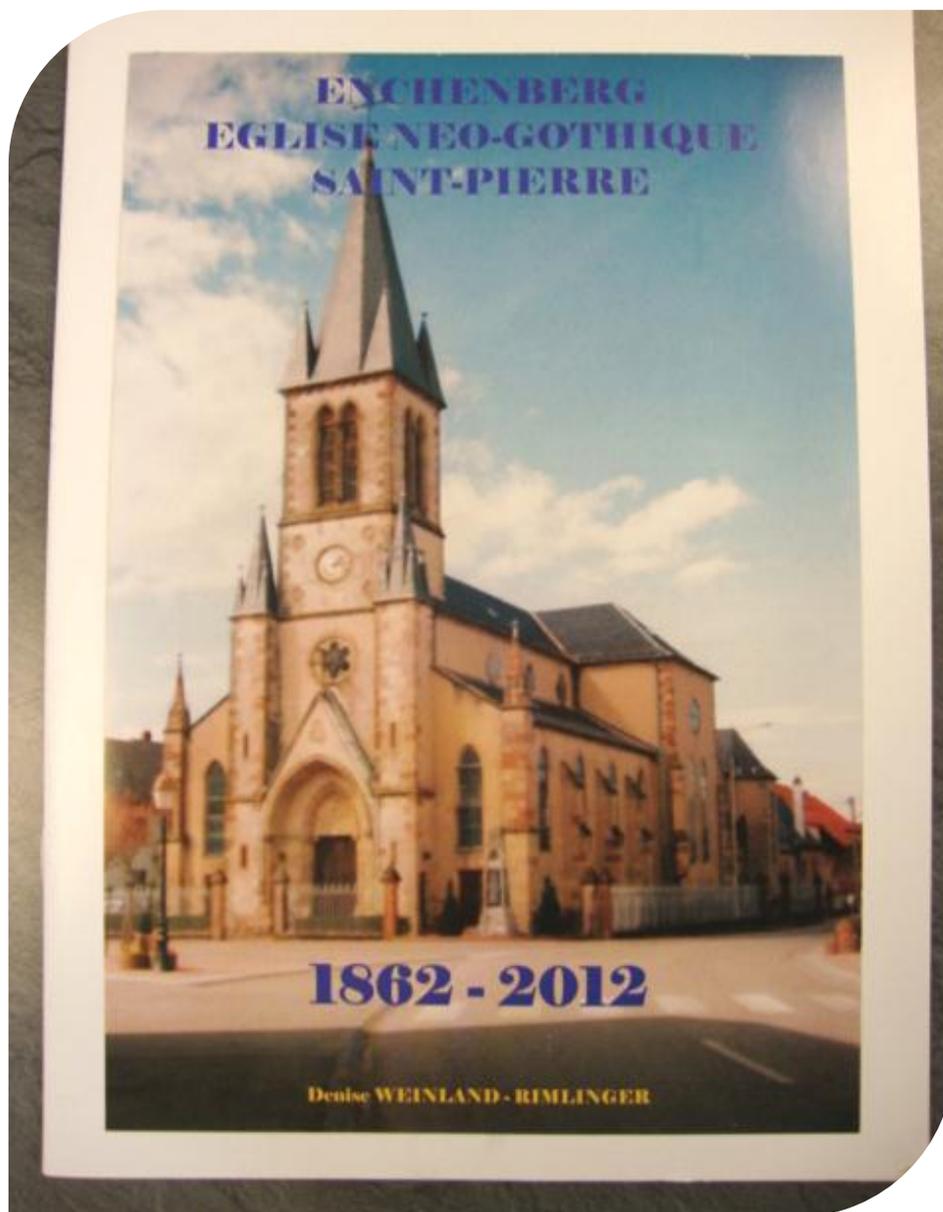
Grand feu d'artifice à la nuit tombée



PIZZAS, FLAMMS, SAUCISSES, CAFE GÂTEAUX, BUVETTE

FRIANDISES POUR TOUS LES ENFANTS DE MOINS DE 14 ANS

150 ans d'histoire pour l'église
St Pierre d'Enchenberg



En vente en mairie
Au prix de 10 €